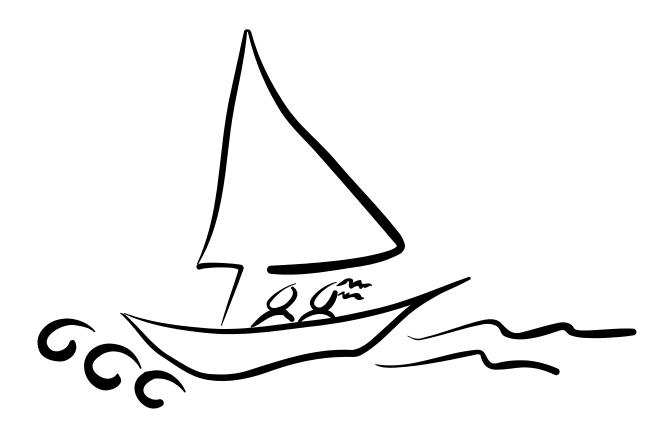
L'ÉCHO DU LAC XAVIER

VOL. XXXVIII

ÉDITION No. 1 JUIN 2018

CORPORATION DES RÉSIDENTS DU LAC XAVIER



Corporation des résidents du lac Xavier

MOT DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le lac Xavier est un lac en santé mais c'est aussi un plan d'eau fragile que l'on doit protéger. Nos comportements ont un impact direct sur la qualité de l'eau et l'environnement du lac Xavier. Comme riverains, restons vigilants et agissons sur ce que nous pouvons contrôler.

Nous avons confiance que la contribution de tous et chacun à mettre en pratique le Code de vie et l'Entente de courtoisie pour une navigation responsable pourra assurer aux résidents un lieu de vie privilégié pour y vivre en harmonie. Cette sensibilisation doit aussi se faire aux membres de la famille, aux visiteurs et aux locataires.

Nous vous attendons en grand nombre à l'Assemblée générale annuelle du 10 juin 2018 où seront détaillées les réalisations de votre Conseil d'administration. Votre collaboration et votre participation sont essentielles à la poursuite des objectifs de votre Corporation. Carolle Bouchard, présidente.

Informations générales

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site Internet de la Corporation des résidents du lac Xavier à l'adresse suivante : www.lacxavier.ca. Vous y trouverez le calendrier des activités, des nouvelles, le Code de Vie ainsi que les liens utiles relatifs à la Municipalité de la Conception, à la MRC des Laurentides et autres documents en lien avec la qualité de l'eau et de l'environnement.

Cotisations 2018

Le prix de la cotisation reste inchangé, au prix de 40\$. Nous vous incitons vivement à renouveler votre participation à titre de membre de la Corporation des résidents du Lac Xavier.

Il est maintenant possible de cotiser par INTERAC, voici la procédure :

- 1) Avec votre institution financière, vous devez avoir l'option Interac
- 2) Transférer le montant à l'adresse <u>lacxavier@outlook.com</u>
- 3) Choisissez une question et mot de passe pour le transfert
- 4) Envoyez le mot de passe par courriel à <u>lacxavier@outlook.com</u> avec vos informations personnelles (Noms, adresse, courriel, montant de cotisation, dons)

Si vous avez des problèmes d'utilisation, n'hésitez pas à communiquer avec <u>lacxavier@outlook.com</u>

Par la poste, libellez le chèque à Corporation du lac Xavier et retournez-le avec le <u>formulaire d'adhésion</u>.

Merci pour votre fidélité.



Rencontre 5 à 7

C'est avec plaisir que la Corporation des résidents du lac Xavier vous offre à nouveau cette année le traditionnel goûter de fin de saison. Seules les boissons alcoolisées sont à votre discrétion.

Ce sera une occasion de mieux se connaître, de présenter les nouveaux propriétaires et de se renseigner sur les activités autour du lac Xavier.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, **samedi le 15 septembre 2018**, à l'Hôtel de Ville de La Conception.

Yoga

La séance de yoga du 9 décembre 2017 en partenariat avec Karma Shala yoga nous a permis de récolter 180.00\$ en dons.

Nous avons décidé d'appliquer le montant sur l'achat de la pancarte de l'île aux huards.

Merci à tous nos participants ainsi qu'à Mélisande Turpin et Jimmy Adduci, nos nouveaux résidents permanents de nous avoir offert cette opportunité.

Analyse d'eau

Le coût de l'analyse d'eau annuelle sera de \$25, la distribution des bouteilles de prélèvement et cueillette se fera le dimanche 29 juillet 2018.

Pour les résultats de 2017, veuillez consultez notre site internet (http://www.lacxavier.ca/calendrier.php)

Ensemencement

Cette année, nous avons ensemencé le 18 mai, 700 ombles de Fontaine de 9 à 12 pouces pour une valeur totale de 1815.00\$

Les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche sont du 27 avril au 16 septembre 2018. Les limites de prises sont de 10 ombles de Fontaine en tout et de 2 Touladis en tout de 55 cm et plus. Nous sommes dans la zone 10.

Merci à mes fidèles amis pêcheurs, Maurice, Gaétan, Norman pour leur aide ainsi que le support de Yves cette année.

Bonne saison de pêche à tous.

Vous trouverez tous les règlements sur le site du gouvernement.



Environnement

BONNE NOUVELLE BONNE NOUVELLE BONNE NOUVELLE

Le CRE LAURENTIDES a obtenu une SUBVENTION de 100,000 \$ sur 3 ans dans le cadre du Programme de financement communautaire ÉCOACTION d'environnement et changement climatique Canada.

BUT: Limiter la propagation des plantes aquatiques exotiques envahissantes plus

particulièrement, le myriophylle à épi.

OBJECTIF: Prévenir son introduction dans de nouveaux plans d'eau, compte tenu qu'une quarantaine

de lacs de la région sont déjà infectés par cet envahisseur.

ACTION: Caractériser les plantes aquatiques des 125 lacs visés par le projet qui sont à risque et

entourés de lacs à proximité au prise avec le myriophylle à épi.

Le Conseil d'administration de la Corporation a fait une demande au CRE LAURENTIDES pourque le lac XAVIER puisse profiter de ce projet, dès l'été 2018 .

Également nous avons demandé à la municipalité de La Conception d'appuyer notre demande, de collaborer aux différentes phases du projet de caractérisation des plantes aquatiques du lac Xavier et de contribuer financièrement au projet.

Plus de détails à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du 10 juin 2018. SOYEZ-Y !!! C'EST IMPORTANT

Information Municipale

La municipalité a une nouvelle politique de remboursement pour certaines activités au Complexe aquatique de Mont-Tremblant. Elle remboursera les frais supplémentaires chargés aux non-résidents jusqu'à 100\$ par adulte annuellement et jusqu'à 300\$ pour les moins de 18 ans.

Ex: aqua forme: coûts des résidents = 85\$, non-résidents = 128\$ remboursement: 43\$

Informations supplémentaires à l'AGA

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2018

Parution du journal l'Écho du Lac Xavier

Assemblée générale annuelle *

Analyses d'eau

Rencontre 5 à 7

Parution du journal l'Écho du Lac Xavier

Semaine du 28 mai 2018

Dimanche le 10 Juin 2018, à 10:00

Dimanche le 29 juillet 2018

Samedi le 15 septembre 2018

Semaine du 10 décembre 2018

*L'Hôtel de Ville, Salle Alfred Pilon, La Conception.

Afin que les personnes aient le temps d'échanger, jus, café et collation seront disponibles à compter de 9h30. Vous pourrez payer votre cotisation lors de la réunion.

